

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1970 B 00154

Numéro SIREN : 470 501 545

Nom ou dénomination : MOBIVIA

Ce dépôt a été enregistré le 21/06/2019 sous le numéro de dépôt 10323

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE

445 boulevard Gambetta
CS 60455
59338 Tourcoing Cedex

MOBIVIA DIRECTION JURIDIQUE (FM)
CS 70225
59812 Lesquin Cedex

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : MOBIVIA

Numéro RCS : 470 501 545

Numéro Gestion : 1970B00154

Forme Juridique : Société anonyme

Adresse: 511-589 rue des Seringats
59262 Sainghin en Mélantois

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 30/09/2016

Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposé le : 07/06/2019

Sous le numéro : 10323

Délivré à Lille Métropole le 21 juin 2019

Le Greffier,



MOVIVIA GROUPE

511/589 rue des Seringats - Centre de Gros de Lesquin
 59262 SAINGHIN EN MELANTOIS
 RCS LILLE METROPOLE 470 501 545
 APE 4532Z

**COPIE CERTIFIÉE
CONFORME**

Durée de l' exercice en nombre de mois : 12
 Durée de l' exercice précédent : 12

BILAN SIMPLIFIÉ

ACTIF		
	Exercice 2016	Exercice 2015
- Immobilisations incorporelles	36 605	118 774
- Immobilisations corporelles	900 408	882 485
- Immobilisations financières	351 432 232	279 655 019
Total des immobilisations	352 369 245	280 656 278
- Stocks	0	0
- Créances clients	10 735 593	7 123 506
- Autres créances	68 029 912	81 746 256
- Trésorerie	1 358 491	23 857 044
Total actifs circulants	80 123 996	112 726 806
- Charges constatées d' avance	141 396	55 332
- Charges à répartir		
- Ecart de conversion	327	436
TOTAL GENERAL	432 634 964	393 438 852

PASSIF		
	Exercice 2016	Exercice 2015
- Capitaux propres	293 053 870	273 651 637
- Résultat de l' exercice	30 963 039	31 753 583
Total des Capitaux Propres	324 016 909	305 405 220
- Provisions pour Risques et Charges	166 642	150
- Emprunts et dettes bancaires	21 927 907	97 891
- Dettes financières diverses	78 709 365	81 216 030
- Dettes fournisseurs	3 883 094	2 051 175
- Autres Dettes	3 081 040	3 593 359
- Produits constatés d' avance	850 000	1 075 000
- Ecart de conversion	7	27
TOTAL GENERAL	432 634 964	393 438 852

70158-10323 AB

Durée de l' exercice en nombre de mois :

12

Durée de l' exercice précédent :

12

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE

	Exercice 2016	Exercice 2015
Produits d' exploitation	17 061 798	15 366 499
Charges d' exploitation	27 425 771	19 556 713
Résultat d' exploitation	-10 363 973	-4 190 214
Opérations en commun	-84 185	-26 817
Produits financiers	37 506 618	38 684 154
Charges financières	7 276 572	8 554 601
Résultat financier	30 230 046	30 129 553
Résultat courant avant impôt	19 781 888	25 912 522
Produits exceptionnels	79 800	1 848 138
Charges exceptionnelles	24 814	294 445
Resultat exceptionnel	54 986	1 553 693
Participation des salariés	0	0
Impôts sur les sociétés	-11 126 165	-4 287 368
Résultat net	30 963 039	31 753 583



ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS AU 30 SEPTEMBRE 2016

MOVIVIA GROUPE

511/589 rue des Seringats - Centre de Gros de Lesquin
59262 SAINGHIN EN MELANTOIS
RCS LILLE METROPOLE 470 501 545
APE 4532Z

Durée de l'exercice en nombre de mois :
Durée de l'exercice précédent :

12
12

EXTRAIT

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (ANC 2014-03).

Changements de méthodes et principes comptables. Comparabilité des comptes.

Aucun changement significatif n'est intervenu sur l'exercice.

MOVIVIA GROUPE

511/589 rue des Seringats - Centre de Gros de Lesquin
59262 SAINGHIN EN MELANTOIS
RCS LILLE METROPOLE 470 501 545
APE 4532Z

Durée de l'exercice en nombre de mois :
Durée de l'exercice précédent :

12
12

EXTRAIT**REGLES GENERALES D'EVALUATION****Conversion des éléments en devises**

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour la contre valeur en € à la date de l'opération.
Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre valeur en € à la date de clôture de l'exercice.
La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devise au cours de clôture, est portée au bilan en « écart de conversion ».
Les pertes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Contrats de change et options (cf annexe consolidée)**Les immobilisations incorporelles (cf annexe consolidée)****Les immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat et frais accessoires.
L'amortissement comptable est calculé selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.
L'amortissement fiscal permet à la société de pratiquer des amortissements dérogatoires.
Les principales durée d'utilisation sont reprises dans l'annexe consolidée

Participation et titres immobilisés

La valeur brute est constituée par le coût d'entrée. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée.

Stocks (cf annexe consolidée)**Créances (cf annexe consolidée)****Valeurs mobilières de placement (cf annexe consolidée)**

Durée de l'exercice en nombre de mois :
Durée de l'exercice précédent :

12
12

EXTRAIT
IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Immobilitisations incorporelles

Immobilitisations corporelles

Immobilitisations financières

TOTAL DES IMMOBILISATIONS

Amortissement des immobilisations incorporelles

Amortissement des immobilisations corporelles

TOTAL DES AMORTISSEMENTS

Valeur brute début exercice	Acquisitions	Diminutions
615 523	0	0
2 375 763	55 482	0
362 599 885	78 554 213	3 000
365 591 171	78 609 695	3 000
Amortiss. début exercice	Dotation aux Amortiss.	Amortiss. Elém. Sortis
496 750	82 168	
1 493 280	37 559	
1 990 030	119 727	0

MOVIVIA GROUPE

511/589 rue des Seringats - Centre de Gros de Lesquin
59262 SAINGHIN EN MELANTOIS
RCS LILLE METROPOLE 470 501 545
APE 4532Z

Durée de l' exercice en nombre de mois :
Durée de l' exercice précédent :

12
12

EXTRAIT

Provisions réglementées

Provisions pour risques et charges

Provisions pour dépréciation

TOTAL DES PROVISIONS

ETAT DES ECHEANCES

Créances immobilisées

Actif circulant

Dettes auprès des Ets de crédit

Dettes à court terme

Valeur brute début exercice	Dotations	Reprises
118 108	97	79 799
149	28	149
93 158 434	6 814 668	8 317 845
93 276 691	6 814 793	8 397 793
Montant brut	à un an au plus	de un an à à 5 ans
2 113	0	2 113
80 845 406	80 845 406	
21 927 906	21 927 906	
86 523 499	86 523 499	

Durée de l' exercice en nombre de mois : 12
Durée de l' exercice précédent : 12

EXTRAIT

ACTIONS COMPOSANT LE CAPITAL SOCIAL		28 995 300
en fin d'exercice		
DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES		NEANT
EFFECTIF MOYEN		55



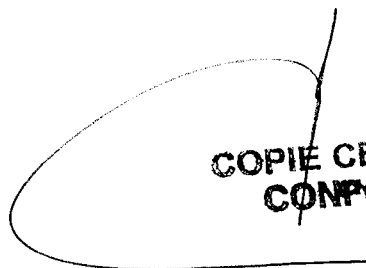
KPMG AUDIT NORD
159 avenue de la Mame
CS 75039
59705 Marcq en Baroeul Cedex
France

PricewaterhouseCoopers Audit

63, rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine

Mobivia Groupe SA

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels


**COPIE CERTIFIÉE
CONFORME**

Exercice clos le 30 septembre 2016
Mobivia Groupe SA
511/589, rue des Seringats - 59262 Sainghin-en-Mélantois
Ce rapport contient 20 pages



KPMG AUDIT NORD
159 avenue de la Marne
CS 75039
59705 Marcq en Baroeul Cedex
France

PricewaterhouseCoopers Audit

63, rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine

Mobivia Groupe SA

Siège social : 511/589, rue des Seringats - 59262 Sainghin-en-Mélantois
Capital social : €57 990 600

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2016

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Mobivia Groupe SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Votre société constitue des dépréciations des titres de participation, tels que décrits dans la note 1.2 « Provisions sur titres » et dans la note 4.4 « Participation et titres immobilisés » de l'annexe. Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

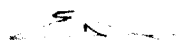
En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Marcq en Baroeul, le 23 décembre 2016

Neuilly-sur-Seine, le 23 décembre 2016

KPMG Audit Nord

PricewaterhouseCoopers Audit



Eric Delebarre

Associé



Philippe Aerts

Associé

MOBIVIA GROUPE
Société anonyme
Au capital de 57.990.600 Euros
Siège social : 511/589 rue des seringats
59262 SAINGHIN-EN-MELANTOIS
RCS LILLE METROPOLE 470 501 545

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
EN DATE DU 28 JANVIER 2017

[...]

DEUXIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2016)

I – Affectation du résultat

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'administration, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

Origine :

Bénéfice de l'exercice :	30.963.039,32€
---------------------------------	-----------------------

Affectation :

A la réserve légale pour atteindre le 1/10^{ème} du capital social, soit :	45.080,00€
Aux actionnaires, un dividende de 0,60€ par action, soit :	17.361.180,00€
Au « report à nouveau », le solde :	13.556.779,32€

<u>Total :</u>	30.963.039,32€
-----------------------	-----------------------

II - Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est de 0,60€.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 10 février 2017.

Ce dividende est éligible pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France à l'abattement prévu à l'article 158.3.2° du Code Général des Impôts et fera l'objet d'une retenue à la source d'un montant égal aux prélèvements sociaux conformément à l'article L136-7 modifié du Code de la Sécurité Sociale.

Par ailleurs, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, et sauf dispense, un prélèvement de 21% sera opéré sur le montant brut du dividende conformément à l'article 117 quater du Code Général des Impôts. Ce prélèvement s'imputera sur l'impôt sur

le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré. S'il excède l'impôt dû, l'excédent sera restitué.

Conformément à l'article 119 bis du Code Général des Impôts, le dividende distribué à des actionnaires fiscalement non-domiciliés en France est soumis à une retenue à la source à un taux déterminé selon le pays de domiciliation fiscale de l'actionnaire.

III - Rappel des dividendes distribués

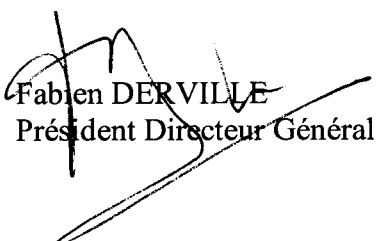
L'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Distribution globale	Soit par action	Revenus éligibles à l'abattement	Revenus non éligibles à l'abattement
30 septembre 2015	17.225.940,00€	0,60€	3.750.876,00€	13.475.064,00€
30 septembre 2014	42.914.850,00€	1,50€	9.376.257,00€	33.538.593,00€
30 septembre 2013	13.666.512,00€	0,48€	3.037.199,36€	10.629.312,64€

Cette résolution est adoptée à plus de la majorité des voix des votes exprimés, comme ci-après détaillé :

[...]

Certifié conforme,
Sur 2 pages


Fabien DERVILLE
Président Directeur Général